

+Procès verbal de la réunion

Du 21 mars 2015

Le procès verbal de la réunion du 26 février a été adopté à l'unanimité

Mme Latapie Martine présente le compte administratif de l'année 2014 :

Budget communal : Réalisations de l'exercice 2014

Fonctionnement : Dépenses : 119 085, 46 Recettes : 176 676, 04

Investissement : Dépenses : 93 210, 79 recettes : 88 994, 02

Résultat de l'exercice : Fonctionnement : + 57590, 58 Investissement : - 4 216.77

Budget CCAS : les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 4 720, 96 € pour un montant de recettes de 5 373, 53 €. Le résultat de clôture de l'exercice est de 652, 57 €.

Budget Lotissement : aucune opération n'a été réalisée sur ce budget

Le compte de gestion du trésorier pour les trois budgets a été adopté.

Programme travaux sur les bâtiments communaux :

Les estimatifs relatifs aux travaux de l'Eglise seront rendus courant

L'estimatif de l'aménagement de la terrasse des gîtes s'élève à 20 000 €, étude comprise.

Suite au diagnostic accessibilité des bâtiments communaux, les travaux à réaliser sont estimés à 2000 €.

Afin de maintenir la maison communale du Bourg (ancienne maison carrière) le rejointement des façades est à prévoir.

L'acquisition de la parcelle Alcovero est décidée. L'acquisition de l'appartement HLM, dans le but de valoriser le patrimoine de la commune du Bourg est envisagé pour une somme de 65 000 €.

Une pré- étude par le CAUE sera effectuée pour l'aménagement du Hameau de Rozier.